



Compte rendu CA du 18 octobre 2023

Présents : Françoise, Clément, Vincent, Anaïs, Flavien, Céline, Frédéric, Aurore, Manuela, Géraldine, Sandrine, Angelo, Romuald, Rémi et Aurélie.

Excusés : Steve, Dominique, Emilie, Xavier, Eric, Franck.

Accueil des nouveaux membres du CA

Point sur les finances

Achats de prise :

Nous avons déjà dépensé plus de 6200 euros de prises pour la saison. Nous avons un budget entre 7000 et 8000 euros.

Achats et vérification de petit matériel :

Les enrouleurs doivent être vérifiés tous les ans, ils sont envoyés le mois de juin pour l'été et être opérationnels pour la rentrée.

Le contrôle du mur par ESCATECH a été réalisé cette semaine.

Voir pour mettre en place une boîte à clés sécurisée pour mettre les clés des différentes caisses.

⇒ (Contacter la mairie pour voir si c'est possible)

Le budget corde est pris en charge par la mairie. (4600 euros pour un renouvellement deux fois par an)

Plusieurs propositions pour permettre aux cordes de s'abîmer moins vite :

- Nettoyer les cordes.
- Echanger les cordes de la dalle avec les cordes du côté droit du mur.
- Utiliser 4 couleurs différentes pour changer des cordes au fur et à mesure.

⇒ Revoir en novembre avec Elodie pour voir ce qu'elle nous conseille.

Prix des prestations

Une prestation nous coûte 30/35 euros de l'heure par salarié. Pour les anniversaires, écoles, associations, nous fixons un minimum de 70 euros de l'heure pour un salarié et 140 euros pour deux salariés.



Un salarié peut encadrer jusqu'à 12 personnes. Au-delà il faut un deuxième salarié, jusqu'à 24 personnes.

Pour le sport entreprise, nous proposons les prestations à 150 euros de l'heure pour 12 personnes.

Voté et validé à l'unanimité.

Prix de stages, sorties, ...

30 euros pour les licenciés à partir de janvier pour 6 séances de 1h30. Minimum de 6 inscrits.

Pour les stages de sorties : 45 euros 4 ou 5 séances d'1h30 en salle pour apprendre les manipulations de falaise + une sortie en extérieur (les frais de route ne sont pas pris en compte) Minimum de 9 inscrits.

Deux sorties falaises vont être prévues au printemps pour les licenciés.

Prise en charge des parts fédérales par le club pour les membres du bureau

Les encadrants et les juges ont leur licence de prise en charge par le club.

Vote :

3 abstentions

0 contre

12 pour

La prise en charge de la part fédérale pour les membres du bureau est validée.

Chartes à reconduire : Des permanenciers, financière, des compétiteurs

Pas de modifications.

Modification du prix de la licence découverte. Elle augmente d'un euro, elle passe donc à 6euros.

- Questions diverses

Qui sera gestionnaire EPI l'an prochain ? Vincent et Françoise sont tous les deux formés pour gérer les EPI. Le gestionnaire sera en partenariat avec un des encadrants.

Qui organisera les MELT en 2024 pour l'ASA et le CT49 ?

Sur MyFFME, il faut que tous les licenciés valident le questionnaire santé.

Groupe de travail pour proposer des solutions pour les inscriptions clubs 2024 2025



Géraldine, Flavien, Aurore et Vincent se proposent.

Point sur les inscriptions : 486 adhérents.

Une sortie d'alpinisme sera proposée et organisée par Olivier De La Monneraye.